

En ce qui concerne le projet d'échanges de parcelles sur les richebourg par rapport au domaine AF GROS

RAPPEL NOUS AVIONS un total de 47 ares 20

- AN 243 POUR 9 ARES 49 CENTIARES – DEVENUE GFA HERITIERS AF GROS -EN JUIIN 2020
- AN 245 POUR 3 ARES 32 CENTIARES – DEVENUE GFA HERITIERS AF GROS -EN JUIIN 2020

ex INDIVISION
Jean
GROS
23/12/2011

Ces deux parcelles ne bougent pas dans le projet

- AN 237 ~~245~~ POUR 27 ARES 09 CENTIARES – c'était la parcelle ou nous avons racheté l'usufruit a Jeanine GROS – TRANSMISSION A L'INDIVISION DE NOS 3 ENFANTS en juin 2020-

Le futur propose de diminuer a 24 ARES 91 pour redonner a Anne Gros 2 ares 18

ex GFA
Jean
GROS
ecolote le
23/12/2011

Pour 358.000 €

- AN 239 ~~245~~ POUR 7 ARES 30 CENTIARES – – TRANSMISSION A L'INDIVISION DE NOS 3 ENFANTS en juin 2020

Le futur propose de diminuer a 6 ARES 69 cette parcelle pour donner a Anne Gros 0 are 61

ex GFA Jean Gros
ecolote en
23 decembre 2011

Pour 1.327.000 €

- Le futur me propose d'integrer une parcelle nommee AN 242 pour 2 ares 27 qu'il faudra mettre sous indivision de nos 3 enfants
-
- Le futur me propose d'integrer une parcelle nommée AN 244 pour 1 are 01

Le cumul de tout ceci ferait 47 ares 69 soit 49 centiares d'ajout qui proviendrait de Colette si elle donne en repartition au 4 domaines sa de 2 ares 33

VOIR toutes les incidences. car sur nos parcelles. mise à part l'éventuelle future donation.
Cout ? origine nos parcelles

ex GFA Jean Gros
ex INDIVISION Jean Gros